



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120274

LOGEMENT DE FONCTION - MODIFICATION DE LA LISTE DES  
LOGEMENTS POUR UTILITE DE SERVICE

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 29 juin 2012

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** - Mme Pilar BAUDIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Bernard JOURDAIN

**DIRECTION RESSOURCES  
HUMAINES**

**LOGEMENT DE FONCTION - MODIFICATION DE LA LISTE DES  
LOGEMENTS POUR UTILITE DE SERVICE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 30 mars 2009, le Conseil municipal a accepté l'attribution d'un logement de fonction pour utilité de service au Directeur général des services, conformément à l'article 21 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale.

L'actuel titulaire du poste n'a plus souhaité bénéficier de ce logement précisément identifié dans la délibération du Conseil municipal. Ce logement était loué par la collectivité et ne l'est plus, tandis que son occupation donnait lieu au paiement d'une redevance par le bénéficiaire, conformément aux textes en vigueur.

Il y a donc lieu de prendre acte de cette modification.

Il est néanmoins logique que le poste de Directeur général des services demeure sans changement dans la liste des postes qui peuvent donner lieu à l'attribution d'un logement pour utilité de services par arrêté d'attribution individuelle.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la suppression de l'attribution du logement visé dans la délibération du 30 mars 2009 à titre de logement pour utilité de service du Directeur général des services ;
- maintenir le poste de Directeur général des services dans la liste des attributaires d'un logement pour utilité de services.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**